



# Compte Rendu

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL de l'ACTION SOCIALE des Pyrénées Atlantiques du 22 mai 2017

Les procès-verbaux des 3 derniers CDAS (19/07, 22/11 et 14/12/2016) sont approuvés à l'unanimité.

En début de séance, nous avons eu le plaisir de retrouver la nouvelle déléguée, Mme AUGÉ, qui a repris ses fonctions ce mois-ci.

Le nouveau médecin, Mme MIRANDE, est affectée au cabinet médical à 80%.

Le service social semble donc reprendre une configuration normale et devrait permettre une année 2017 enfin opérationnelle.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET SES PRATIQUES

Suite au CDAS du 22 novembre 2016 et la volonté du nouveau président, M CAGNAT, d'asseoir son autorité, les représentants CGT avaient demandé un groupe de travail sur le rôle de chacun au sein de cette instance non paritaire. Le dernier règlement intérieur, adopté le 3 mai 2012, a permis jusqu'à présent d'assurer le bon fonctionnement de ce comité, la participation de tous ses membres de contribuer à une action sociale positive au bénéfice des agents.

Cela demande une large concertation et anticipation pour pouvoir finaliser au mieux l'exercice budgétaire.

Si l'utilisation de tous les moyens de communication actuels s'avère très utile et privilégiée par le président (messagerie intranet), les choix et orientations émanent des souhaits des agents, relayés par leurs représentants syndicaux en séance ou lors de groupes de travail. Il n'est pas acceptable que des décisions soient prises de manière unilatérale en dehors des instances.

Le président a donné lecture d'une (récente) note interne visiblement adressée aux seuls présidents des CDAS, dérogeant au règlement intérieur et informant que le président **décide seul des suites à donner** aux avis votés en CDAS.

À quoi bon se doter d'un règlement intérieur si celui-ci est galvaudé unilatéralement par des notes ministérielles non communiquées ni discutées !

**Les représentants CGT ont rappelé le bon déroulement des CDAS jusqu'alors et ajouté que leur présence future au sein de ce comité dépendra de l'attitude de son président.**

### COMPTE RENDU ACTIVITÉ 2016

#### Effectifs 2016

Actifs : + 6 soit **1 209**.

Retraités et ayants cause : + 7 soit **2 216**.

Enfants: - 27 cette année, après une hausse en 2015, soit **587**.

Ces chiffres ont toute leur importance car la dotation annuelle est, depuis 2015, attribuée en fonction de la population du département, chaque «catégorie» se voyant attribuer une somme différente: 3,19 € par retraité, 9,57 € par actif et 36,82 € par enfant < 18 ans.

Les **Crédit d'Actions Locales** s'élèvent à **40 983 € en 2016** et **40 763 € en 2017**.

#### Arbre de Noël :

C'est le plus gros budget de l'action sociale, **24 211€**, réparti sur deux sites , Pau et Bayonne, avec **584** participants

#### Sorties Retraités :

2 sorties pour **5 486 €**, Mallos (**67** participants) et Marseille (**22** participants)

1 séjour EPAF non subventionné à Prémamanon avec **23** participants.

#### Amitié finances :

20 visites et cadeaux pour 20 personnes : **300 €**.

#### Sorties Actifs :

San Sebastian (**56** participants.), Walibi (**57** participants), Espoey -karting, laser, mini golf- (**45** participants) pour **8 860 €**.

#### Action en Partenariat avec la MGEFI :

Conférence sur la vue et la santé (**20** participants).

#### Matériel coin repas :

**1 413€**

#### Aides pécuniaires et prêts sociaux

Cette année **14** agents en ont bénéficié.

**N'hésitez pas à solliciter la Délégation en cas de difficultés financières.**

#### Prêts immobiliers

14 demandes dont **11** accordées.

#### Autres prêts et aides au logement

Étudiant, amélioration habitat, aide installation, équipement logement : 30 demandes dont **25** accordées.

#### Restauration

Le nombre de structures de restauration reste inchangé (11) mais il ressort une légère baisse du nombre total de repas servis, subventionnés ou non.

Concernant le remplacement des tickets restaurant par la carte Appetiz, les agents ont fait remonter de nombreux problèmes de mise en place : tout ne semble pas se dérouler aussi bien que la direction nous l'avait présenté !

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés aux représentants du CDAS 64 !**

#### **Logement**

Sur 23 demandes reçues, **9** ont obtenu satisfaction. **Pourtant des logements restent vacants notamment à Ustaritz, raison sans doute pour laquelle la DDFiP 64 cherche à y fermer la trésorerie !**

#### **Centres de vacances pour enfants**

Sur 137 enfants demandeurs, **123** ont obtenu satisfaction, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente.

### **POINT SUR LES ACTIONS 2017**

#### **Pour les actifs et enfants**

Arbre de Noël 2017 : **22 163 €**.

La sortie Puy du Fou, fortement plébiscitée, se déroule le week-end du 3 au 5 juin : **8 500 €**.

Une deuxième sortie sera proposée en septembre en Espagne : **1 800 €**.

#### **Pour les retraités :**

Le cabaret l'Ange Bleu a réuni 36 participants : **1 500 €**. Saragosse (19 au 21/09): 32 personnes inscrites. Le bus pourra être complété par des Actifs qui le souhaiteront : **4 000 €**.

Un séjour non subventionné est également prévu à La Baule.

Lors du dernier CDAS, la mise en place du montant de la subvention en fonction du Revenu Fiscal de Référence de l'agent a été évoquée : ce procédé devant être testé, la Délégation propose de faire une simulation, à posteriori, sur la sortie du Puy du Fou. Ainsi l'intérêt de sa mise en œuvre ou non sera examiné par le comité lors de sa prochaine réunion.

Pour pallier un ajustement budgétaire de fin d'exercice, la solution de l'achat de chèques culture valables deux années pourrait encore être retenue.

### **POINT SUR LES RESTAURANTS DE BIARRITZ ET D'OLORON**

A l'heure actuelle, le Président tient à préciser qu'aucune directive ne demande ni leur fermeture ni la recherche de conventions avec des restaurants en remplacement. Il ne cache cependant pas les orientations récentes envisageant la fermeture des structures de moins de 50 rationnaires.

**La CGT Finances, très attachée à la restauration collective sur le lieu de travail, suivra de très près ce sujet.**

### **CIRCULAIRE RELATIVE AUX MISSIONS DES ASSISTANTS SOCIAUX**

Le matin, pour protester contre le manque de reconnaissance de leur métier, les assistantes sociales (Mmes LUCAS et DISCAZEAUX) n'ont pas remis le compte rendu de l'année 2016.

L'après-midi, elles ont présenté la circulaire du 9 novembre 2016 relative aux nouvelles orientations de leurs missions.

Il leur est demandé d'intervenir, non seulement à titre individuel, mais aussi à titre collectif sur la prévention des risques psycho-sociaux et l'accompagnement des agents dans les services, réorganisés ou en difficulté.

Nous constatons que, leur domaine de compétence s'élargissant, elles devront, pour appliquer cette nouvelle directive, réduire leurs actions par ailleurs.

L'aide sociale demande avant tout des moyens humains. Il sera difficile de dématérialiser le soutien souhaité par la Direction des Ressources Humaines et dont les agents ont de plus en plus besoin !

### **QUESTIONS DIVERSES**

Au grand étonnement de l'assemblée, la Délégation nous informe de la nécessité de créer un coin repas au Centre de Contact, compte-tenu des horaires atypiques (que personne ne connaît encore !) de ce service. Les travaux sont estimés à 5 000 € et financés par le CDAS (une demande de crédits supplémentaires va être formulée auprès du ministère).

La mise à jour de l'indice du rationnaire pour la subvention repas (< à 474) s'effectue le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Il est enfin à souligner que la formation des membres du CDAS, annoncée en 2015, est toujours en attente de mise en place.

#### **VOS REPRESENTANTS CGT EN CDAS :**

##### **DGFIP :**

Gilbert DA CUNHA (tit)	05 59 98 69 24
Muriel LONCAN (sup)	05 59 98 68 35

##### **DOUANES :**

Corinne KOHLER (tit)	09 70 27 59 90
Patricia ANDRES (sup)	05 59 32 46 43